



Débuter dans le droit du travail RH

Par Tanjiro82

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai débuté une formation à distance dans le domaine des ressources humaines (assistant RH). Cependant, j'ai une leçon qui concerne l'initiation au droit du travail et je n'y connais rien ! Je démarre de zéro.

Avez-vous quelques conseils pour que je puisse comprendre cette leçon, le droit du travail ?

Voir même un livre.

Je vous remercie.

Cordialement.

Par janus2

Voir même un livre.

Bonjour,

Le code du travail peut-être...

Par kang74

Bonjour

Je pense que votre leçon est un bon début pour comprendre déjà pourquoi l'assistant RH doit se tenir informé . Vous êtes garant de l'application du droit du travail en ce qui concerne le calcul des rémunérations, dans le respect des délais notamment au niveau des envois des procédures .

Bref le respect des procédures que des notions en droit du travail simples déjà (congés payés, contrat de travail, CSE, planning, calcul d'heures , gestion des absences, rupture de contrat etc) découlent de tout cela .

Par de là, qu'est ce que vous ne comprenez pas ?

Pas sure que lire le code du travail soit essentiel (d'autant plus que ce sont souvent les accords conventionnels qui prennent le dessus : ceux pourquoi il faudra aussi apprendre sur le tas suivant vos lieux de travail).

Un site utile : <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail>

Par Tanjiro82

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse.

En effet, ma leçon parle de convention, de charte, OIT, constitution, bloc de constitutionnalité, accords collectifs, personnes morales et c'est vrai que comme c'est tout nouveau pour moi, ça a du mal à rentrer, je découvre même des mots !

En tout, je vais me forcer. En tout cas, merci d'avoir pris le temps de me répondre.

Belle fête de fin d'année.

Cordialement.

Par kang74

Parfois une explication en vidéo en mettant le titre du chapitre sur votre moteur de recherche est plus compréhensible : ce qu'ils vous donnent ce sont juste les bases sur lequel repose tout le cadre juridique que vous allez devoir appliquer selon le cadre dont il dépend .

Je ne sais pas quel est votre niveau de base , mais s'il y a longtemps que vous avez quitté le système scolaire ça risque d'être compliqué .

Voir peut être les cours d'EMC de la section générale ou droit/RH de la section technologique niveau lycée (pour STMG).

Par Tanjiro82

Merci pour votre réponse.

En droit, aucune connaissance.

Cela fait plus de 10 ans que je n'ai plus appris.

Le truc, c'est que pour réussir ma formation RH, ça passe par là sinon, je n'ose imaginer.

Par Prana67

Bonjour,

En vous lisant on a l'impression que vous venez dans les RH un peu "par hasard". Est-ce le cas ?

Il faut une bonne base juridique. Il faut aimer les textes de loi, ce n'est pas donné à tout le monde. Ensuite on apprend beaucoup sur le tas.

Par kang74

Après n'importe quelle expérience peut vous donner une idée de ce qu'est le droit.

Le droit est partout .

Après selon le niveau dont vous partez, il y a des notions , du vocabulaire à apprendre , un fonctionnement à comprendre .

D'ou des bases , puisque les thèmes dont vous parlez ne sont que des généralités : les spécificités qui découlent de ces bases seront vues sur le tas, en ayant quand même, grace aux bases les connaissances pour mieux les connaître (et se mettre à jour car le cadre est changeant : exemple avec la possibilité d'acquérir des jours de congés en maladie, la loi sur l'abandon de poste, l'obligation d'information pendant les arrêts de travail, etc)

Comprenez que si vous êtes hermétique au droit, vous ne pourrez pas comprendre ce dont employeurs, supérieures, ou salariés vous parlent.

Ce qui peut être source de conflit, de préjudice tant pour l'employé que pour l'employeur .

Or, on a un service RH pour justement éviter cela ...

Par Tanjiro82

Non, cette formation à distance financée par France-Travail, je l'ai choisie.

Merci pour vos réponses.

Bonne soirée et belle fête de fin d'année.

Cordialement.